

**Annexe 16**  
**ANNE**  
**Application Numérique de Notification Electorale**

L'application comporte plusieurs espaces accessibles par des onglets différents :

- Une fenêtre administration
- Une fenêtre électeurs
- Une fenêtre candidats
- Une fenêtre scrutin

**I- La fenêtre administration**

Pour des raisons de sécurité (PSY4), cette fenêtre n'est accessible qu'aux agents de la DPMA habilités à intervenir dans le processus électoral.

**1- Le profil administrateur, agent d'administration centrale :**

- supervise la liste des utilisateurs et leur profil
- paramètre l'ensemble des données nécessaires au scrutin : dates règlementaires de scrutin, de validation des listes électorales, de validation des listes de dépôt de candidature...
- active les opérations électorales
- désactive l'application à l'issue du scrutin

**2- Le profil utilisateur, responsable de scrutin (chef du SD) et 2 assesseurs :**

- instruit les listes des électeurs dans la fenêtre électeurs
- instruit les listes dans la fenêtre candidats
- saisit les suffrages dans la fenêtre scrutin

**II- La fenêtre électeurs**

Une liste des électeurs potentiels sera injectée dans l'application par la DPMA.

Chaque électeur est identifié par :

- son quartier d'appartenance,
- le comité dans lequel il vote,
- le collège dans lequel il vote
- le cas échéant, la catégorie dans laquelle il vote

L'application est capable de vérifier si les conditions sont réunies pour attribuer.

Les utilisateurs sont chargés de vérifier dans l'application si les données électeurs sont correctes, les modifier, ajouter ou supprimer des électeurs jusqu'à la date de validation des listes.

**1- La validation des listes**

Dans l'application, les listes des électeurs sont par défaut validées ( bouton « validé » à « oui »).

Après instruction des données concernant les électeurs, l'utilisateur peut choisir :

- de conserver le « oui » si l'électeur a le droit de voter,
- de choisir le « non », si l'électeur n'a pas le droit de voter.

Il revient au responsable de scrutin d'être vigilant sur la validation finale des listes.

**Après la date ultime de validation, la liste est considérée comme définitive par le responsable de scrutin.**

### **III- La fenêtre candidats**

Une liste de candidats est identifiée par :

- son nom
- le comité dans lequel elle se présente
- le collège dans lequel elle se présente
- le cas échéant, la catégorie dans laquelle elle se présente
- par sa composition : complète ou non

#### **1- La validation des listes de candidats**

Les utilisateurs sont chargés après instruction des listes par les commissions électorales de les saisir dans l'application et de les valider, après vérification des conditions d'éligibilité.

Une partie de ces conditions est vérifiée directement par l'application, par exemple les conditions d'âge.

Dans l'application, les listes des candidats sont par défaut non validées ( bouton « validé » à « non »).

Après instruction des données concernant les électeurs, l'utilisateur peut choisir :

- de choisir le « oui » si la liste est valide,
- de conserver le « non », si la liste n'est pas valide.

Il revient au responsable de scrutin d'être vigilant sur la validation finale des listes de candidats.

**Après la date ultime de validation, la liste est considérée comme définitive par le responsable de scrutin.**

### **IV- La fenêtre scrutin**

Elle est composée :

- d'un onglet général
- d'un onglet « opérations électorales

#### **1- L'onglet général**

Il contient les informations liées :

- à la commission électorale, sa composition, son siège,
- date du scrutin
- les différentes dates de validation: des listes électorales, des listes de candidats, de gel des résultats...
- au matériel de vote : date ultime d'expédition vers l'électeur, date ultime de mise à disposition, date d'établissement des listes d'émargement

#### **2- L'onglet opérations électorales**

Le nombre d'inscrits et le nombre de sièges à pourvoir sont saisis préalablement au scrutin.

Après dépouillement, l'utilisateur saisit par comité, collège, catégorie :

- le nombre de votants
- le nombre de vote blancs
- le nombre de vote nuls

L'application calcule le nombre de suffrages valablement exprimés et le nombre de sièges attribués par liste candidate.